

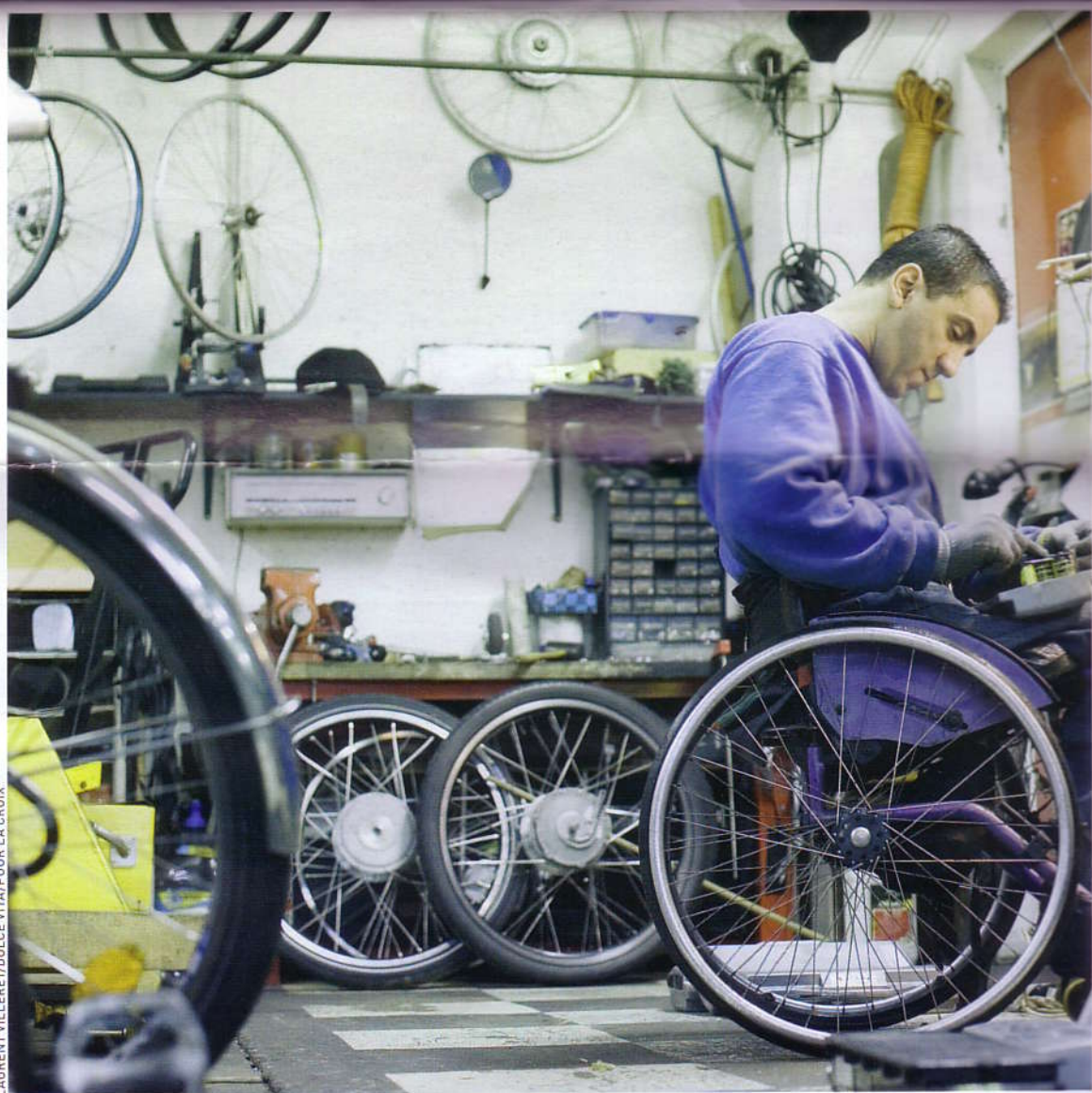
» C'est un cas de figure fréquent dans l'entreprise. Comme pour Thomas Albers, venu d'Allemagne, qui apprécie les balades dans la capitale: «Chacun de nous fait des parcours de livraison différents chaque semaine. Mon préféré? Celui qui va jusqu'à l'île Saint-Louis, quand on voit le jour se lever autour de Notre-Dame...» Il est cinq heures. Paris s'éveille! Avec la Petite Reine, il y aurait de quoi rajouter un couplet à la chanson.

SOCIAL ET LOGEMENT Immobilier solidaire à Clichy-sous-Bois

Il suffirait de presque rien. Une herbe un peu plus verte entre les allées. Des peintures rafraîchies dans les cages d'escaliers. Des vitres remplacées ou des tags un peu moins visibles dans les couloirs. Ils aimeraient améliorer leur environnement quotidien, les habitants des dix barres d'immeubles de la résidence du Chêne-Pointu à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Mais les charges qui pèsent sur les 873 logements (jusqu'à 900 € par trimestre pour des foyers à petits revenus) les empêchent de faire les travaux nécessaires à une vie meilleure, dans un quartier que la plupart ne voudraient pas quitter.

Pour trouver le début d'une solution dans la copropriété dégradée du Chêne-Pointu, un nouvel acteur est arrivé il y a deux ans. «Habitats solidaires» est déjà bien connu des résidents, qui vous orientent sans problème vers le bureau de cette Société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Ses responsables se battent pour qu'ils puissent continuer à vivre dans leurs logements sans affronter des charges excessives ou des surloyers.

Habitats solidaires a été créé



LAURENT VILLERET/DOUCE VITA/POUR LA CROIX

Dans l'atelier de réparation de la Petite Reine, à Paris. L'an dernier, un nouveau prêt de 130 000 € de la Nef, société coopérative de finances solidaires, a permis de renouveler le parc de cargocycles de l'entreprise.

il y a cinq ans par quatre associations (Pour Loger, Solidarités nouvelles pour le logement, Bail pour tous et Médiation sociale immobilière) pour offrir de nou-

veaux modes d'intervention sur le logement social, en lien direct avec les habitants des quartiers. Il s'agit d'opérations immobilières pour des personnes en insertion, de créations de maisons-relais ou, comme à Clichy-sous-Bois, d'achats de lots dans des copropriétés.

«Pour mener à bien ces projets, comme précédemment à Bobigny, à Ivry-sur-Seine ou dans la banlieue de Bordeaux, nous avons besoin d'épargne solidaire», souligne François Taconet, directeur général d'Habitats solidaires. C'est essentiel! Une fois l'argent collecté, nous pouvons envisager des montages avec les collectivités locales et la Caisse des dépôts. » Aujourd'hui, le capital de la Scic est de 400 000 €, dont la moitié vient des épargnants solidaires. Parce que les niveaux d'investissement sont importants dans l'immobilier, il est nécessaire

que les acheteurs de parts de la Scic (pour un minimum de 1 000 €) restent cinq à six ans.

Sans un tel soutien, Habitats solidaires n'aurait pas pu racheter 60 logements du Chêne-Pointu pour y maintenir des propriétaires défaillants. La coopérative leur offre de rester locataire de leur appartement, avant de redevenir propriétaire d'ici 3 à 5 ans, une fois leur situation personnelle améliorée. Au passage, avec le soutien de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), elle a fait réhabiliter tous les appartements. Prochainement, elle s'occupera des parties communes, du chauffage chancelant et de l'isolation des bâtiments, en coopération avec l'association Redresser ensemble le Chêne-Pointu, qu'Habitats solidaires vient de créer pour montrer son attachement au projet.

EN PRATIQUE

Qu'est-ce que l'épargne solidaire ?

► Fondée sur un principe de responsabilité et de fraternité, l'épargne solidaire se caractérise par le choix de l'épargnant de mobiliser son épargne au bénéfice d'activités ayant une utilité sociale. Cette démarche s'appuie soit sur des placements d'épargne dont tout ou partie des actifs est investi dans des entreprises ayant une utilité forte sociale (Investissements solidaires), soit sur des placements d'épargne dont tout ou partie des revenus est donné à une œuvre d'intérêt général (Placements de partage). Ainsi, des chômeurs de longue durée ou bénéficiaires des minima sociaux peuvent créer leur entreprise ou un emploi, des familles en situation précaire peuvent se loger, des projets environnementaux comme le développement de filières bio voient le jour et, enfin, des centaines de milliers de personnes dans les pays du Sud ou de l'Est bénéficient de cette épargne à travers le commerce équitable ou le micro-crédit.